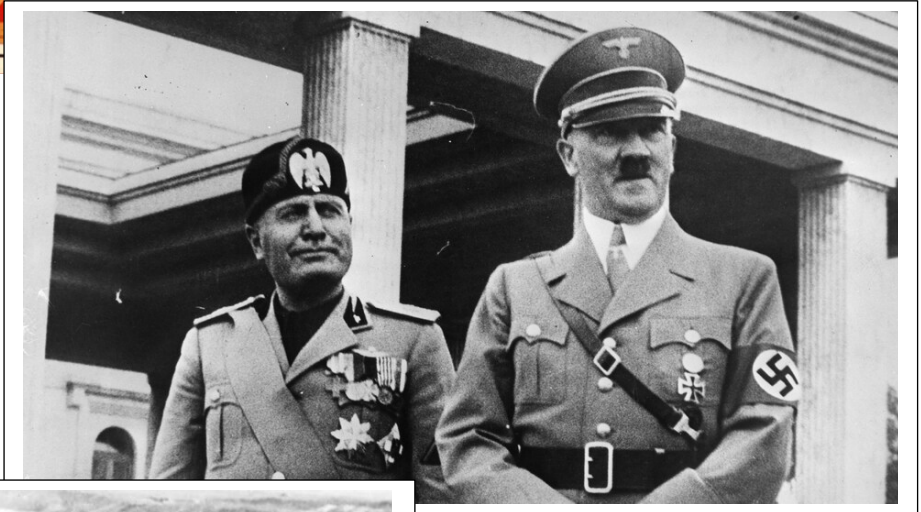


Partie 3 : Un monde déséquilibré à la recherche de solutions



Corpus documentaire

Chapitre 1^{er} : Le Premier conflit mondial

I. La Belgique dans la Première Guerre mondiale

Problématique I : Quel rôle joua la Belgique dans la Première Guerre mondiale ?

Doc 1

« Si l'étranger, au mépris de la neutralité dont nous avons toujours scrupuleusement observé les exigences, viole le territoire, il trouvera tous les Belges groupés autour du Souverain, qui ne trahira jamais son serment constitutionnel, et du Gouvernement investi de la confiance absolue de la nation toute entière. J'ai foi dans nos destinées : un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas. Dieu sera avec nous dans cette cause juste. Vive la Belgique indépendante ! »

Extrait du discours prononcé par Albert Ier devant les Chambres, le 4 août 1914. *Annales parlementaires de Belgique. Chambres réunies. Session extraordinaire de 1914. Séance royale du mardi 4 août 1914.*

Doc 2 : Une du journal Le Soir du mardi 4 août 1914

28^e ANNÉE MARDI 4 AOÛT 1914. ÉDITION ... B ... N° 216

ABONNEMENTS
LE SOIR est distribué dans toute l'agglomération bruxelloise par un service central au 10, rue de la Loi, 10, à 10 heures du matin.
Abonnement d'essai : 5 francs par mois.
3 mois, fr. 12,50 ; 6 mois, fr. 22,50 ; 1 an, fr. 40.
PRIX DE VENTE : 1 franc.

INSERTEMENTS
Ligne de 10 lettres : 1 franc par jour.
Ligne de 15 lettres : 1,50 franc par jour.
Ligne de 20 lettres : 2 francs par jour.

LE SOIR
Chaque jour de 8 à 16 pages BUREAUX : PLACE DE LOUVAIN, 23-25, BRUXELLES Deux éditions : AB à 3 h. et B à 6 h.

L'ALLEMAGNE VIOLE LA NEUTRALITÉ BELGE

L'Ultimatum allemand - La Belgique se défendra par tous les moyens

Voir plus loin nos Dernières nouvelles

L'Allemagne adresse un ultimatum à la Belgique

Le ministre d'Allemagne à Bruxelles a remis dimanche, à 7 heures du soir, à M. Devigne, ministre des affaires étrangères, un ultimatum au nom de son gouvernement.
Cet ultimatum proposé à la Belgique use extensio pour faciliter les opérations de l'Allemagne.
La Belgique a jusqu'à lundi, à 7 heures du matin, pour donner sa réponse.
Dès que le gouvernement fut en possession de cet ultimatum, le Roi a été prévenu. Immédiatement, un conseil des ministres a été convoqué; les ministres d'État furent pris d'y assister. Ce conseil s'est tenu au Palais de Bruxelles. Y assistaient également : le général de Sillers de Meraviille, chef de l'état-major général de l'armée; le général de Hyeblé, sous-chef, et le général Hantonn, aide de camp du Roi.
Ce conseil des ministres a duré plusieurs heures; il n'a pris fin que vers minuit.

Plusieurs membres du gouvernement, M. Paul Hymans et M. Van der Haert, ministres d'État, se rendirent immédiatement au département des affaires étrangères, au nom de son gouvernement, afin de rédiger un projet de réponse. Celui-ci a été soumis à un nouveau conseil des ministres, qui s'est tenu sous la présidence du Roi, au Palais de Bruxelles.
Commencé à 1 heure du matin, il n'a pris fin qu'à 4 heures.
M. de Broqueville, ministre de la guerre, assisté immédiatement à son hôtel de la rue de la Loi, où il a conféré avec le colonel Willemans, chef de son cabinet militaire, et avec M. De Pauw, chef de son cabinet civil.
Le général de Sillers de Meraviille, qui était rentré à son cabinet à l'état-major général, arriva de Cortenberg, arrivait à l'hôtel du ministre de la guerre, avec lequel il eut une longue conférence.
La réponse de la Belgique sera communiquée dans la matinée.

Les nominations parues ce matin au "Moniteur"

Nouveaux ministres d'État
Le Ministre public les avait présentés : Albert, roi des Belges.
A tous présents et à venir, Sa Majesté, de l'avis de notre Conseil des ministres, nous avons nommé et avons nommé :
M. de Broqueville, d'Orléans, vice-président du Roi, et P. Hymans, membre de la Chambre des représentants, sous-secrétaire d'État.
Le Roi commande l'armée
Le Roi a pris le commandement en chef de l'armée belge sur le territoire belge.
Le lieutenant général de Hantonn, inspecteur général de l'armée belge, est nommé aide de camp du Roi.
Ordre de Léopold II - Nominations
Albert, roi des Belges.
A tous présents et à venir, Sa Majesté.
Veuillez reconnaître les services exceptionnels rendus par le lieutenant-colonel Eugène-Marie Michel De Sion, du service de la distribution de la poudre française d'armée, commandant de place du 1^{er} bataillon, chef de la section des troupes d'élite, de la rue de Braucourt; il est nommé commandant de l'ordre de Léopold II.
Le capitaine A.V. Lefèvre est nommé officier de l'ordre de Léopold II.
Le capitaine commandant C.-E.L. Sebasta et le capitaine en second R.F.-S.G. Swinnen sont nommés commandants de l'ordre de Léopold II.
Nominations dans l'armée
Les officiers promotionnés dans les grades suivants sont :
dans le grade de lieutenant-colonel :
M. de Broqueville, d'Orléans, vice-président du Roi, et P. Hymans, membre de la Chambre des représentants, sous-secrétaire d'État.

Les Chambres réunies d'urgence

Séance solennelle sous la présidence du Roi

Le conseil des ministres a décidé de convoquer plénièrement les Chambres pour la séance solennelle, à 10 heures.
Le roi Albert présidera lui-même la séance d'ouverture et prononcera un discours.
Le 4 août 1914, le Roi présidera également la séance de la Chambre législative de la guerre.
Il avait par devant lui une lettre personnelle du Roi et de Guillaume I^{er} lui adressée à la veille de la guerre.
Sous ses auspices plus 14 heures.
Les nouveaux ministres d'État
Sous ses auspices plus 14 heures.
UNE SCÈNE CHOUVANTE
C'est, à 7 heures, dans le cabinet d'étude de M. de Broqueville, au Palais de Bruxelles, que se sont déroulées les premières négociations de la guerre, au bureau de M. de Broqueville, chef de son cabinet militaire, et avec M. De Pauw, chef de son cabinet civil.
Le général de Sillers de Meraviille, qui était rentré à son cabinet à l'état-major général, arriva de Cortenberg, arrivait à l'hôtel du ministre de la guerre, avec lequel il eut une longue conférence.
La réponse de la Belgique sera communiquée dans la matinée.
LES DÉPUTÉS SOCIALISTES
Une députation de députés socialistes composée de M. Vandervelde, Louis Bertrand, Roger, Emile Brabant et Van der Haert, s'est présentée au département de la guerre à l'effet de demander que le Roi suspende les opérations militaires de la guerre, qu'il suspende les opérations militaires de la guerre, qu'il suspende les opérations militaires de la guerre.
La garde civique fait le service de garnison
Une compagnie de réserve de la garde civique a été envoyée à la gare de Bruxelles-Midi pour le service de garnison.
Un appel de mètres de famille
Nous recevons cette lettre, que tout le monde connaît :

Doc 3 : Extraits de la réponse du gouvernement belge à l'ultimatum allemand, Bruxelles, le 3 août 1914

Par sa note du 2 août 1914, le Gouvernement allemand a fait connaître que d'après des nouvelles sûres les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en état de repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises.

Le Gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au Gouvernement du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du Royaume et de ses possessions dans toute leur étendue. La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

Cette note a provoqué chez le Gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement.

Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1er août, au nom du Gouvernement de la République.

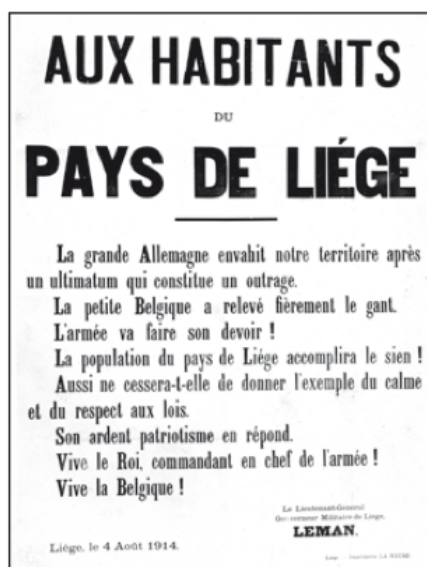
D'ailleurs, si contrairement à notre attente une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et opposerait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance.

Les traités de 1839 confirmés par les traités de 1870 consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des Puissances et notamment du Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Prusse.

La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.

(<http://www.commemorer14-18.be/index.php?id=9346>)

Doc 4 : Affiche « Aux habitants du pays de Liège »

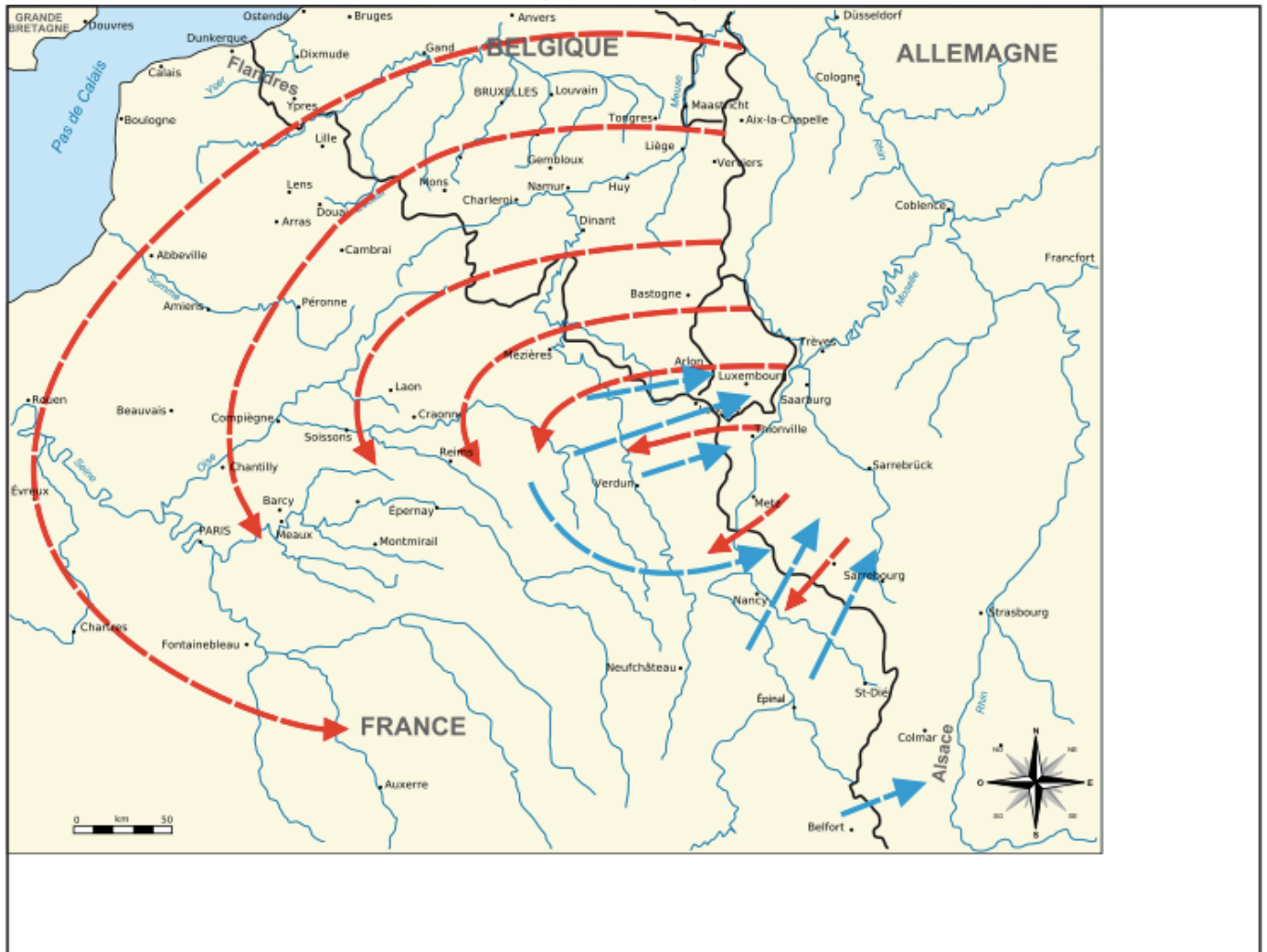


Affiche « Aux habitants du Pays de Liège », 4 août 1914

(<https://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/524/EPL%20-%20Dossier%2014-18%20-%2008%20-%20L%27invasion%20de%20Liège.pdf>)

Douze forts isolés [composent la position fortifiée de Liège], 6 grands (Flémalle, Loncin, Pontisse, Barchon, Fléron et Bonnelles) et 6 petits (Hollongne, Lantin, Liers, Evigné, Fléron, Embourg), répartis par moitié sur l'une et l'autre rive [de la Meuse]. Ils ceinturent la ville, dépourvue d'enceinte de sûreté, à une distance de 6,5 km à 9,1km du centre de l'agglomération et sont séparés entre eux par des intervalles variant de 1,9km (espacement entre les forts de Chaudfontaine et d'Embourg) à 6,4 km (entre les forts d'Embourg et de Bonnelles).

Doc 6 : Les plans d'attaque allemands



Les plans d'attaque allemand et français

Légende :

→ Plan Schlieffen (1905)

→ Plan XVII (1911)

Allemagne : Le plan Schlieffen (1905)

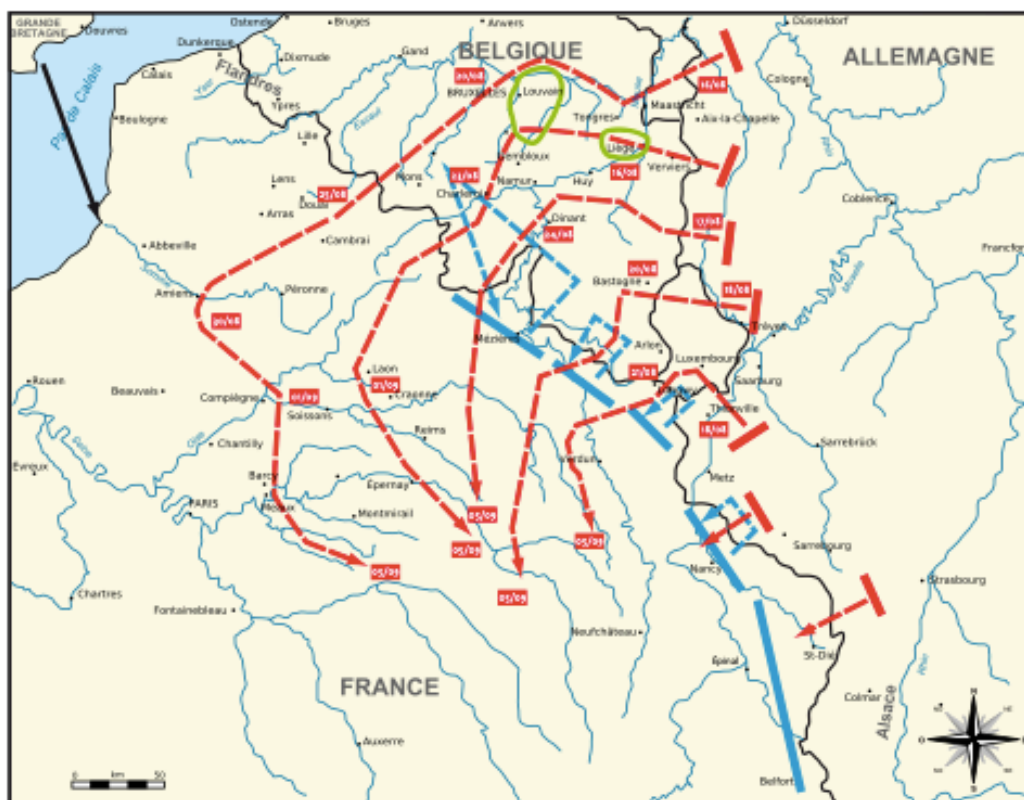
Dans sa version modifiée, il prévoyait qu'une grande partie des armées allemandes attaquerait la France en passant par la Belgique. L'état-major allemand pensait que la Belgique se montrerait incapable de résister longtemps aux forces allemandes ou laisserait passer celles-ci pour éviter l'affrontement.

France : Le plan XVII (1911)

Il prévoyait de concentrer la majeure partie des armées françaises le long de la frontière franco-belge et franco-allemande pour une offensive rapide et profonde dans le territoire allemand.

(<https://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/524/EPL%20-%20Dossier%2014-18%20-%2008%20-%20L%27invasion%20de%20Liège.pdf>)

Doc 7 : L'avancée allemande et la retraite alliée



Carte représentant l'avancée allemande et la retraite alliée août-septembre 1914

Légende :

- Concentration des troupes françaises le 2 août 1914
- Concentration des troupes allemandes le 2 août 1914
- Concentration des troupes belges le 2 août 1914
- Offensives victorieuses des Allemands
- Echec des offensives françaises
- Arrivée du corps expéditionnaire britannique



Doc 8 : Affiche de la ville de Liège : Déclaration du bourgmestre de Liège à ses citoyens et *Unconquerable*

VILLE DE LIÈGE

Le Bourgmestre à la Population Liégeoise

Au mépris du droit des traités, l'armée allemande vient d'envahir le sol de la Belgique.

Je fais appel au sang-froid et à l'énergie de mes concitoyens.

Je les conjure tous de rester calmes devant le danger et d'empêcher tout désordre.

Que chacun de nous fasse son devoir. Songeons à la Patrie.

G. KLEYER.

Liège, le 4 Août 1914.

Affiche « Ville de Liège. Le Bourgmestre à la population liégeoise », 4 août 1914



Patridge B., *Unconquerable* (Invincible), le Roi Albert Ier défiant l'Empereur Guillaume II, collections Musée royal de l'Armée.

(<https://docplayer.fr/140990040-La-dynastie-belge-dossier-pour-le-primaire-de-la-3-e-a-la-6-e-service-educatif.html>)

Doc 9 :



Doc. 11

Partition de la chanson
« Berceuse du Roi-
Chevalier ». Paroles et
musique de Lucien Boyer,
Paris, Editions Salabert,
1934.

Doc 10 : Charles Leplae, *Statue du Roi Albert Ier*, Liège, 1964.



Doc 11 : Extrait de l'ouvrage : Comte Carton de Wiart, *Albert Ier. Le roi Soldat*, Flammarion, 1936, p. 39-40.

Une anecdote, dont la véracité demeure néanmoins à établir :

« **Le Roi au front.** [...] Il aimait à se mêler aux soldats et souvent se promenait dans les cantonnements, sans que rien ne le distinguât des autres officiers. Un jour, un poste de Croix-Rouge fut pris sous les bombardements et le feu se déclara. Tandis que les hommes présents s'empressaient à sauver les blessés, une infirmière avisa un spectateur immobile : « Eh bien ! Qu'attendez-vous pour nous aider ?... Vous avez peur de vous salir les mains ? » lui cria-t-elle en passant.

Sans répondre, souriant, il prit un brancard ; quand le danger fut passé, un sous-officier, reconnaissant le Roi, lui demanda :

- « Sire, vous n'êtes pas trop mouillé ?
- Bah ! répondit-il en tendant ses mains vers l'infirmière confuse, il ne faut pas avoir peur de se salir un peu ! ».

Doc 12 : Paroles de la chanson « La garde de l'Yser »

C'était un soir sur les bords de l'Yser
Un soldat belg' y était de faction
Vinrent à passer trois braves militaires
Parmi lesquels se trouvait le Roi Albert.
Qui vive là, cria la sentinelle
Qui vive là, vous ne passerez pas
Si vous passez, craignez ma baïonnette
Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte là
Le Roi Albert mit la main à sa poche
Tiens, lui dit-il et laisse-nous passer,
Non répondit la brave sentinelle,
L'argent n'est rien pour un vrai soldat belge,
Dans mon pays, je cultivais la terre,
Dans mon pays je gardais mes brebis,
Mais maintenant, que je suis militaire,

Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !

Le Roi Albert dit à son capitaine
Fusillons-le, c'est un mauvais sujet,
Fusillons-le, passons-le par les armes ;
Fusillons-le, et puis nous passerons.

Fusillez-moi, cria la sentinelle,
Fusillez-moi, vous ne passerez pas ;
Si vous passez, craignez ma baïonnette
Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !

Le lendemain, au grand conseil de guerre,
Le roi Albert l'appela par son nom :

Hé, Julot !

Tiens, lui dit-il, voici la croix de guerre,
La croix de guerre et la décoration.

Ah ! Que dire ma bonne et tendre mère

En me voyant couvert de lauriers !

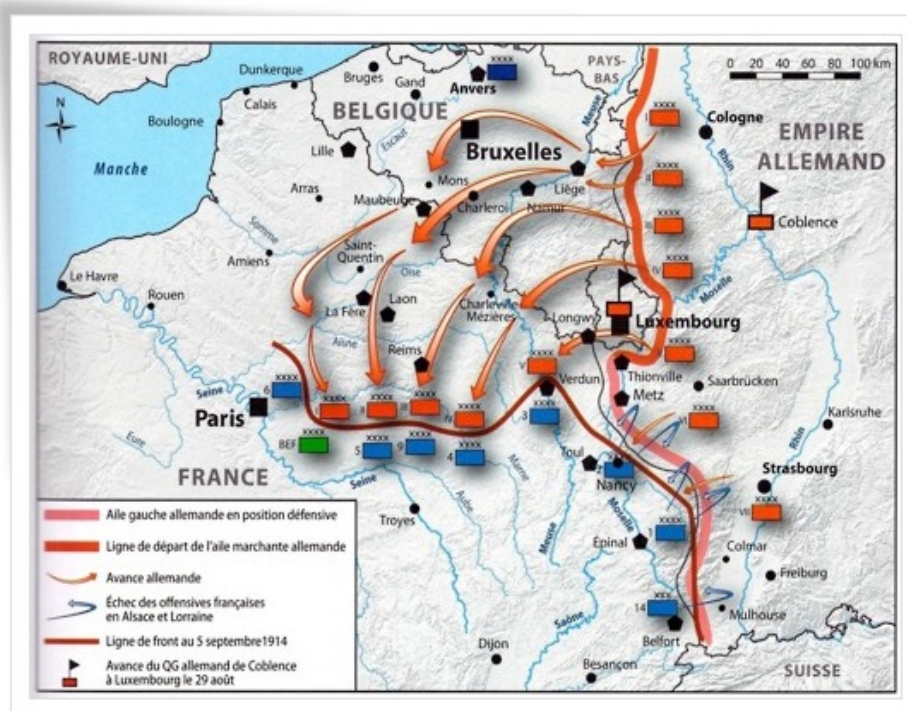
La croix de guerre prend ma boutonnière,
Pour avoir dit : Vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !

II. La guerre de position

Problématique 2 : Quelles furent les grandes étapes du conflit ?

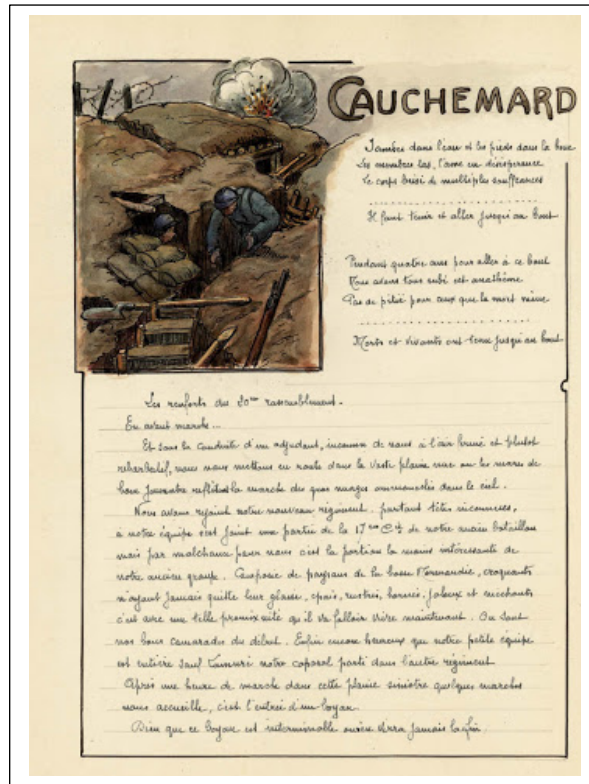
Doc 13 :



Doc 14 : Carte postale (Zillebeke 14-18)



Doc 15 : Dessin et texte de Gaston Lavy réalisés à l'arrière du front de Lorraine, septembre 1916. (doc 65/1)



Légende :

« Jambes dans l'eau et les pieds dans la boue, Les membres las [fatigués], l'âme en désespérance, Le corps brisé de multiples souffrances. Il faut tenir et aller jusqu'au bout. Pendant quatre ans pour aller à ce bout. Vous avez tous subi cet anathème [malédiction] Pas de pitié pour ceux que la mort mène. Morts et vivants ont tenu jusqu'au bout. »

Doc 16 : Lettres du front (extrait de Jean Nicot, *Les poilus ont la parole. Lettres du front 1917-1918*, Bibliothèque Complexe, 1998).

Extrait 1 :
 « Les gens de l'arrière ne connaissent pas notre vie et ne s'en font pas une idée. Vivre dans la boue et dans l'eau, couché tout habillé, parfois rongé de vermine sans nom, sans même pouvoir retirer ses souliers trempés, faire des corvées, poser du fil de fer en silence et en hâte la nuit et se faire tuer, empoisonner, mourir l'intérieur brûlé ! Ah ! Maudit métier ! »

Extrait 2 :
 « Parfois, il faut conserver son masque dix à douze heures et pendant ce temps ne pouvoir ni boire ni manger, c'est terrible, jamais je n'ai vu de pareilles choses si horribles, et si ce n'était que j'ai peur que la censure ouvre mes lettres, j'en aurais long à vous raconter [...] »

Extrait 3 :
 « Ils se foutent de nous, ils veulent notre peau à tous, il n'y en a pas encore assez de tués ; ils vont tellement jouer avec nous que ça ne va plus tarder avant que ça se gâte, car nous en avons tous marre au front. Qu'ils fassent bien attention à eux, tous ces buveurs de sang humain ! »

Ces textes sont extraits de lettres interceptées par le « contrôle postal » de l'armée en 1917 et qui ne sont jamais parvenues à leurs destinataires.

Doc 17 : Extrait du roman, *Le feu* d'Henri Barbusse, 1916.

« Le sac tire et fait mal aux épaules, secoué dans cette course houleuse sous l'assaut des éléments. La tranchée est bouchée par un éboulement frais dans lequel on s'enfonce... On est obligé d'arracher ses pieds de la terre molle et adhérente, en les levant très haut à chaque pas [...]. Il faut, à un endroit, se baisser très bas pour passer au-dessous du pont massif et gluant qui franchit le boyau, et ce n'est pas sans peine qu'on y arrive : on est forcé de s'agenouiller dans la boue, d'écraser par terre et de ramper à quatre pattes pendant quelques pas [...]. Encore une fois, remous violent. On stoppe brusquement et comme tout à l'heure je suis jeté sur Poterloo et m'appuie sur son dos [...]. Il me crie : - Courage, vieux, on arrive ! [...]

Tout à coup, une explosion formidable tombe sur nous. Je tremble jusqu'au crâne, une résonance métallique m'emplît la tête, une odeur brûlante de soufre me pénètre les narines et me suffoque. La terre s'est ouverte devant moi. Je me sens soulevé et jeté de côté, plié, étouffé et aveuglé à demi dans cet éclair et ce tonnerre. Je me souviens bien pourtant : pendant cette seconde où instinctivement, je cherchais, éperdu, mon frère d'armes, j'ai vu son corps monter, debout, noir, les deux bras étendus de toute leur envergure, et une flamme à la place de la tête ! »

Extrait du roman *Le feu* d'Henri Barbusse, 1916.

Doc 18 : La guerre des tranchées vue par les combattants.

La soif :

« Les deux litres qu'emportent nos bidons sont vite épuisés [...]. On peine durement, presque toujours, et presque toujours « il fait soif ». Le problème de la soif est souvent cruel. Sur la rive gauche de la Meuse, il n'y a pas d'eau. Sur la rive droite [...] il y a des sources excellentes. Mais les Allemands, qui y ont vécu, les connaissent comme nous. Ils y précipitent jour et nuit tant d'obus que les hommes qui y vont goûter l'eau risquent chaque fois d'y perdre le goût du pain. »

Daniel Mornet, *Tranchées de Verdun*, Presses Universitaires de Nancy, 1990 (Témoignage sur les 11 mois que Daniel Mornet passe avec son bataillon à Verdun, de juillet 1916 à mai 1917)

Vivre avec les morts :

« Une odeur infecte nous prend à la gorge dans notre nouvelle tranchée, à droite des Eparges. Il pleut à torrents et nous trouvons des toiles de tentes fichées dans les parois. Le lendemain à l'aube, nous constatons que nos tranchées sont faites dans un charnier : les toiles de tente cachent la vue des corps et des débris. Au bout de quelques jours, et le soleil aidant, les mouches nous envahissent, l'appétit a disparu. [...] Les hommes ont le teint cireux, les yeux cernés. »

Caporal Broizat, 272^{ème} Régiment d'Infanterie

Les rats :

« Les rats, en quantité incalculable, sont les maîtres de la position. C'est par centaines qu'ils pullulent dans chaque débris de maison, les abris de bombardement... Je passe là des nuits terribles : recouvert totalement par mes couvre-pieds et ma capote, je sens pourtant ces bêtes immondes qui me labourent le corps. Ils sont parfois quinze ou vingt sur chacun de nous et après avoir tout mangé, pain, beurre, chocolat, ils s'en prennent à nos vêtements. Impossible de dormir dans de telles conditions : cent fois chaque nuit, je me débats sous les couvertures et la frayeur que je leur cause par la brusque lumière d'une lampe électrique n'est que de courte durée. Instantanément, ils reviennent plus nombreux. »

Jacques Vandebeuque, *Aux Eparges*

Deux extraits cités par André Ducasse, Jacques Meyer, Gabriel Perreux, *Vie et mort des Français, 1914-1918*, Hachette, 1962

III. Évènements marquants du conflit

1) 1914 : La guerre de mouvement

Le plan militaire allemand prévoyait d'attaquer la France sur une frontière non défendue (la frontière franco-belge), de la battre en six semaines pour ensuite lutter contre la Russie. Les Allemands attaquent ainsi la France par le Nord, violant la neutralité de la Belgique. Fin août, ils sont à 40 km de Paris. Le général Joffre lance une contre-offensive sur la Marne. La bataille se déroule du 6 au 13 septembre 1914 : les Allemands sont repoussés. Dès lors, commence une « course à la mer ». A la fin de l'année, le front s'étend de la Mer du Nord à la Suisse (soit 650 km). Aucun camp n'est parvenu à emporter la victoire en perçant le front adverse. Désormais, on sait que la guerre sera longue.

2) 1915-1917 : la guerre de position

Les armées s'installent dans les tranchées. La stratégie consiste à lancer des offensive quotidiennes avec utilisation massive de l'artillerie. C'est une guerre d'usure qui a pour but d'épuiser l'adversaire le plan militaire, économiquement et moralement. Chaque bataille permet d'avancer seulement de quelques mètres, pour reculer le lendemain. Le nombre de victimes est effrayant. En 1916, les Allemands tentent une percée décisive en concentrant leur attaque sur Verdun (février à novembre 1916). Les troupes françaises tiennent bon, commandées par le général Pétain. La Bataille de Verdun a fait au total 500 000 morts.

3) 1917 : le tournant de la guerre

En 1917, trois événements changent le cours de la guerre :

- Les mutineries : épuisés mais surtout démoralisés par les offensives inutiles, certains soldats refusent de monter à l'assaut. Ce n'est pas un refus de combattre, mais un refus de « la manière de combattre ». Pétain réagit par la fermeté (condamnations) mais abandonne les offensives meurtrières.
- L'entrée en guerre des États-Unis en avril : depuis 1915, les Allemands ont déclenché la guerre sous-marine à outrance. Tout navire allié circulant dans l'Atlantique est coulé. Les Américains sont durement touchés par cette stratégie et leurs intérêts économiques sont menacés. C'est la raison pour laquelle ils entrent en guerre aux côtés des Alliés. La guerre bascule au profit de l'Entente.
- Les Révolutions en Russie : en octobre, les bolcheviks prennent le pouvoir. Ils décident de se retirer de la guerre et signent avec l'Allemagne l'armistice de Brest-Litovsk (mars 1918).

4) 1918 : reprise de la guerre de mouvement

Début 1918, grâce à de nouvelles armes (tanks, avions...), la guerre de mouvement reprend. Les armées alliées sont réunies et placées sous le commandement du Général Foch. En Allemagne, la situation est catastrophique. Elle est ruinée. L'Empire de Guillaume II est remplacé par un gouvernement républicain socialiste qui signe l'armistice le 11 novembre 1918 à Rethondes (France).

IV. La fin du conflit et ses conséquences

Problématique 3 : Comment le conflit a-t-il pris fin et quelles en ont été les conséquences ?

Doc 20 : Une du journal *Le Matin*, 12 novembre 1918



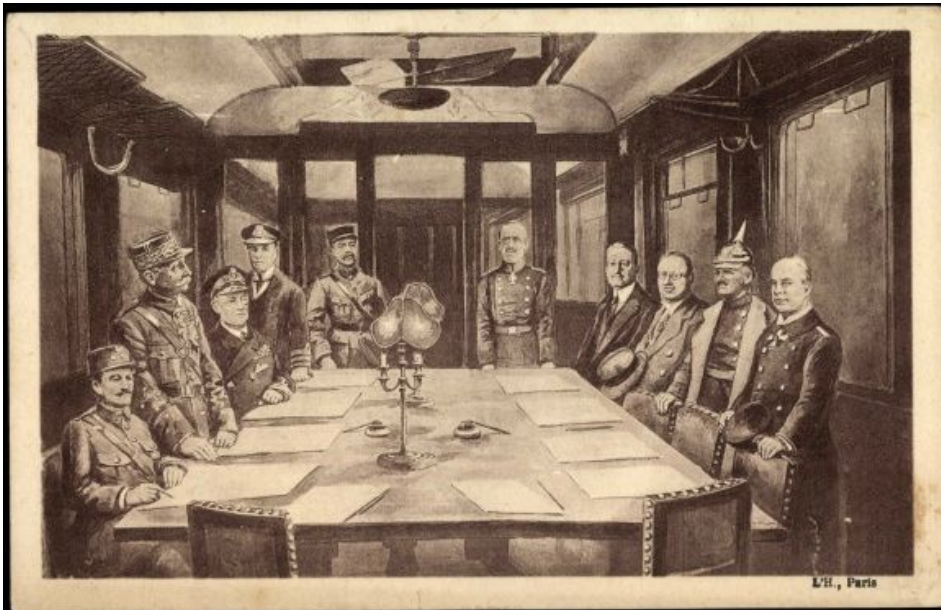
Doc 21 : Une du *Petit Journal*, 12 novembre 1918



Doc 22 : Une de *L'Echo de Paris*, 12 novembre 1918



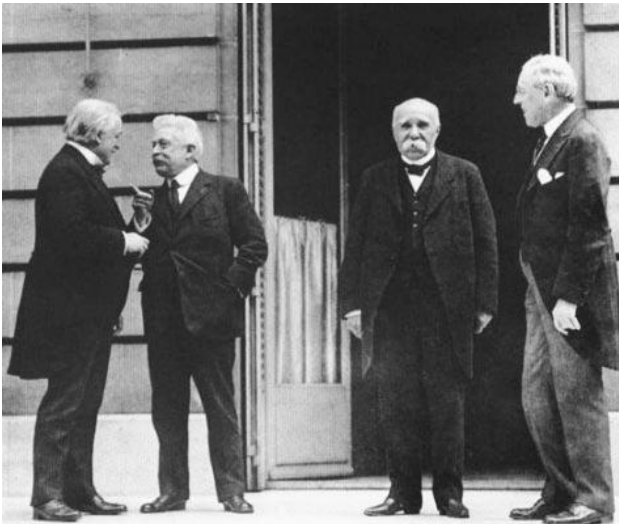
Doc 23 : Signature de l'armistice à Rethondes, 11 novembre 1918.



Acteurs au moment de la signature
(de gauche à droite) :

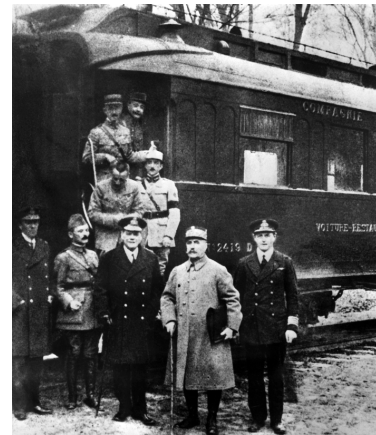
- 1) Général Weygand, France
- 2) Maréchal Foch, France
- 3) Amiral R. Wemyss, Royaume-Uni
- 4) Amiral G. Hope, R-U
- 5) Officier interprète Laperche, France
- 6) Capitaine de Cavalerie Heildorf, Allemagne
- 7) Comte von Oberndorf, Allemagne
- 8) Mathier Erzberger, Allemagne
- 9) Major von Winterfeldt, Allemagne
- 10) Capitaine de Vaisseau Vanselow, Allemagne

Doc 25 : Les principaux acteurs de Versailles



De g.-d.: David Lloyd George (G.-B.), Vittorio Orlando (Ital.), Georges Clémenceau (Fr.) et Thomas W. Wilson (É.-U.)

Doc 24 : Signature de l'armistice à Rethondes, 11 novembre 1918.



À la descente du wagon : 1) Maréchal Foch, 2) Amiral Wemyss, 3) Général Weygand, 4) Contre-Amiral G. Hope, 5) Capitaine Marrlott (R-U), 6) Général Desticker, 7) Capitaine de Mierry (Fr), 8) Commandant Riedinger (Fr), 9) Officier interprète Laperche.

Doc 26 : Extraits du Traité de Versailles (1919)

Art. 34. L'Allemagne renonce, en outre, en faveur de la Belgique, à tous droits et titres sur les territoires d'Eupen et Malmedy (...)

Art. 42. Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications, soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres de ce fleuve.

Art. 43. Sont également interdits dans la zone définie à l'article 42, l'entretien ou le rassemblement de forces armées (...)

Art. 51. Les territoires cédés à l'Allemagne (...) par le traité de Francfort du 10 mai 1871 sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.

Art. 80,81, 87. L'Allemagne reconnaît l'indépendance et les frontières de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

Art. 119. L'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer.

Art. 160. (...) la totalité des effectifs de l'armée des États qui constituent l'Allemagne ne devra pas dépasser 100000 hommes (...)

Art. 171. (...) Sont également prohibés la fabrication et l'importation en Allemagne des chars blindés, tanks (...)

Art. 173. Tout service militaire est aboli en Allemagne.

Art. 198. Les forces militaires de l'Allemagne ne devront comporter aucune aviation militaire ni navale.

Art. 231. Les gouvernements alliés et associés déclarent, et l'Allemagne le reconnaît, que l'Allemagne et ses alliés sont responsables pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.

Art. 232. Les gouvernements (...) exigent (...), et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des (...) alliés (...) et à ses biens.

Art. 233. Le montant desdits dommages sera fixé par une commission des réparations.

Art. 428. A titre de garantie les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin seront occupés par les troupes des puissances alliées pendant 15 ans.

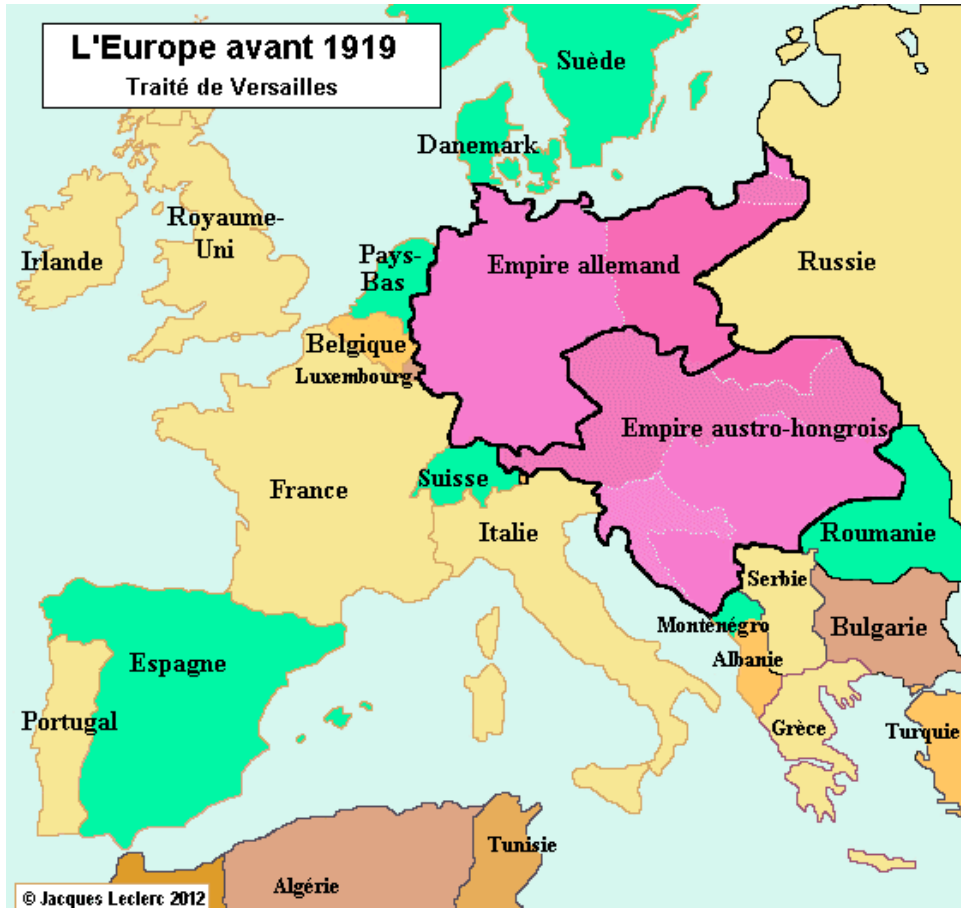
https://www.assistancescolaire.com/enseignant/college/ressources/base-documentaire-en-histoire/h_th49t05

Doc 27 : Diverses réactions allemandes (extraits de 1919, *Versailles une paix bâclée ? Le XXème siècle est mal parti*, de M. Launay, éditions Complexe)

« La Paix de Versailles, ce sont les contribution de guerre, les annexions, les pillages, la loi du plus fort » (Drapeau rouge, journal communiste, 1919)

« La plus grande des guerres de l'Histoire s'achève par le plus crime jamais perpétré contre un peuple » (Schiffer, Parti démocrate)

« Je dois en tant que soldat préférer une défaite glorieuse à une paix honteuse » (Groener, chef de l'armée, qui veut reprendre la guerre plutôt que de signer le traité de paix).



(http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/versailles_1919.htm)